

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et actualisation des compétences

Objectifs de formation

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

Programme

Remise à jour des connaissances techniques des SST :

- Protéger – Examiner - Alerter
- Saignement abondant
- La victime s'étouffe
- La prévention
- La victime se plaint de sensations pénibles
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthodes mobilisées – Modalités d'évaluation

Evaluation sur la base d'une série de questions posées aux participants concernant les conduites et gestes à tenir.

Une actualisation du certificat de Sauveteur secouriste du travail sera délivrée aux candidats ayant participé activement à la formation et fait l'objet d'une épreuve certificative favorable.

Certificat SST réactualisé pour 24 mois maximum.

Une fiche d'évaluation nominative sera remise à l'issue de la formation à chaque participant.

Modalités pratiques

Intervenant

Moniteur S.S.T. agréé CARSAT

Durée

7 heures

Public concerné

Les sauveteurs secouristes du travail ayant besoin de maintenir et d'actualiser leurs compétences.

Pré-requis

La formation s'adresse à tout personnel maîtrisant la langue Française, un comportement altruiste est recommandé.

Horaires

8 h 30 – 17 h 30

Lieu

Union des Entreprises
2, allée du Bâtiment, Rennes

Tarif adhérent FFB

195 € nets de taxe / pers.

Financement

Cette formation peut faire l'objet d'une participation financière de la part de votre OPCA.

